ID: 033-243301264-20210708-2021\_112-DE



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2021/112

OBJET: RÉVISION DU RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum: 15

Date de convocation : 2 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 juillet 2021

La séance est ouverte

Le 8 juillet de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac - Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P (visio)	
BARRÈRE Philippe (Maire)	Р		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	Р	
GAZEAU Francis (Maire)	P (visio)		PEREZ Gracia (Maire)	Р	
DUFRANC Michel (Maire)	Р		BARBAN Laurent (Maire)	Р	
CLAVERIE Dominique (Maire)	Р		TAMARELLE Christian (Maire)	Р	
BOURGADE Laurence (Maire)	Р		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	Р	
CLÉMENT Bruno (Maire)	Р		BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
TALABOT Martine	Р		GILLET Jean-Paul	Р	
LAGARDE Valérie	Р		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	Р		MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
DABAN Mathieu	Р		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	Р		PRÉVOTEAU Marie-Louise	Р	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P (visio)	
GACHET Christian	Р		POLSTER Monique	А	
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	А	
SAUNIER Catherine	P (visio)		CHEVALIER Bernard	Р	
DURAND François	Р		SABY Nadia	Р	
LEMIRE Jean-André	Р		HEINTZ Jean-Marc	Р	
BOURRIER Sylviane	Е	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	Р		BORDELAIS Jean-François	P (visio)	
MARTINEZ Corinne	Р		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	Р		GIRAUDEAU Isabelle	А	
AULANIER Benoist	А				

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance. \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2021/112

# OBJET: RÉVISION DU RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL COMMUNAUTAIRE

**Vu** l'article L 5211-4-3 du Code général des collectivités territoriales, portant sur la mise à disposition de matériel entre un EPCI et ses communes membres,

**Vu** la délibération 2016/36 du 22 mars 2016 portant sur le règlement de mise à disposition du matériel communautaire,

**Vu** la délibération 2016/98 du 27 septembre 2016 portant sur la révision du règlement de mise à disposition du matériel communautaire,

**Vu** la délibération 2021/077 du 8 avril 2021 portant sur la révision du règlement de mise à disposition de matériel.

Vu la Commission Infrastructures et voirie du 24 juin 2021,

Vu la commission Patrimoine Bâti et Réseaux du 22 juin 2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

#### **EXPOSE**

La communauté des Communes de Montesquieu organise la mise à disposition du matériel communautaire à destination des communes et de leurs associations, dans un objectif de mutualisation.

Le matériel se distingue en deux catégories : le matériel technique et le matériel pour les manifestations festives.

Le matériel technique doit être utilisé par du personnel habilité et dans les règles de sécurité. Il se compose de :

- Une mini-pelle et sa remorque
- · Deux broyeurs de branches
- Une tarière
- Un désherbeur thermique

Afin de garantir la sécurité sur la manipulation du matériel technique, seules les communes pourront le réserver et l'utiliser.

Les associations ne pourront pas prétendre à la réservation du matériel technique.

#### Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la modification du règlement et de son annexe n°1 ci-joint établissant les modalités de prêt aux associations et aux communes,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches utiles et nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 8 juillet 2021

Le Président de la CCM Bernard FATH

Document signé électroniquement

